

LE LITTORAL DE LA FRANCE

TROISIÈME PARTIE

DE LORIENT A LA ROCHELLE

PAR

CH.-F. AUBERT

(V. VATTIER D'AMBROYSE)

Lauréat de l'Académie Française, Officier d'Académie.

Ouvrage couronné par l'Académie Française
Honoré par médaille d'honneur de première classe
(Société libre d'Instruction et d'Education)
et d'une Médaille d'Argent (Yacht-Club de France)

DESSINS

de

BRUN, TOUSSAINT, FRAIPONT, KARL, CAUSSIN, LALANNE, BERRAYE

D'après nature les croquis de MM. Armand et Louis PARIS, de M. Théophile FOU-
CAULT, de M. Ase VIAUD-GRAND-MARAIS et d'après les photographies de MM. NEURDEIN
et VAGNEUR, à Paris, à Brest ; MARTIN-JOUAN à Belle-Isle-en-Mer.

GRAVURES SUR BOIS

de

ROGNON, SMEETON, PUYPLAT et QUESNEL

Les gravures au procédé et le tirage des planches en deux tons
ont été exécutés par Gillot.

PARIS

VICTOR PALMÉ, éditeur

76 rue des Saints-Pères

1886

**Numérisation Odile Halbert, 2007,
tous droits de reproduction réservés**

CHAPITRE XIII

LE GOLFE DU MORBIHAN. — SES ILES. — SES BATEAUX DE PÊCHE

La jolie ville d'Auray et ses campagnes, Carnac, le grand ossuaire celtique ; Locmariaker, la colonie romaine ; Penthièvre et Quiberon, tout frémissants encore des drames accomplis sur leurs écueils battus par le ressac, gardent toujours un puissant attrait. Les voyageurs y affluent chaque année.

Maintenant, en vue du but que nous désirons atteindre : une description exacte, surtout utile, du LITTORAL DE LA FRANCE, nous cherchons encore le sentier abandonné, la ruine délaissée, la grève inconnue.... Nous les trouverons en explorant le golfe du Morbihan, si peu visité et qui mériterait tant de l'être jusque dans ses moindres replis.

La rivière de Vannes offre un agréable chemin. Sa profondeur est peu de chose, le flux n'élève guère son niveau que d'un mètre cinquante à deux mètres, opposant, par cela même, un obstacle insurmontable à l'arrivée de navires d'un fort tonnage.

Il n'en saurait être autrement : le volume des eaux douces reste trop faible pour creuser le chenal, et le golfe maritime où elles se jettent participe d'une manière trop incomplète au phénomène des marées.

Les *Instructions nautiques sur les côtes de France* donnent l'explication de ces circonstances capitales.

« Le Morbihan est un vaste estuaire, généralement peu profond. Dans les grandes marées il ne se remplit pas entièrement des eaux du dehors ; au moment de la pleine mer il y a dénivellation et le courant y pénètre encore, non seulement à cause de sa vitesse propre, mais aussi parce que, pendant une demi-heure après la pleine mer, la hauteur est moindre dans l'intérieur qu'au dehors. A. Port-Navalo, situé à l'entrée, il existe toujours une surélévation de trente centimètres, à basse mer.

« L'intérieur du Morbihan, où cette surélévation atteint quatre-vingts centimètres, se comporte comme un bassin à ouverture trop étroite, ne participant, par conséquent, au jeu des marées que d'une façon incomplète. La rivière d'Auray a l'amplitude de ses marées modifiée par l'influence des courants du Morbihan.

« La plus grande profondeur du golfe est de vingt mètres. Au milieu des trois cents îles et îlots qui s'élèvent dans ce bassin, serpente un chenal par lequel les navires de cent cinquante tonneaux peuvent remonter jusqu'à Vannes. »

« Le golfe du Morbihan, a écrit M. Amédée de Francheville, ne jouit pas de la célébrité qu'il mérite, et son importance maritime est méconnue.

« La forme de cet archipel en miniature est celle d'une feuille de vigne, tant, son rivage a été déchiré par la mer, tant il est dentelé de baies, de caps, de criques, de promontoires.

« Labyrinthe sans fin de terre et d'eau, ses aspects sont des plus variés. Calme et uni dans l'intérieur, il est plus sauvage, plus animé vers son embouchure. »

Cette description est toujours exacte. Rien de plus pittoresque, rien de plus gracieux que ces pointes découpées, ces îles, ces îlots, ces plateaux de rocs entourés de passages commodes, où peuvent voguer de concert et les navires réclamant un fort tirant d'eau¹ et la modeste barque.

La diversité des côtes est extrême. Tantôt riantes, vertes et ombragées ; tantôt escarpées et rocheuses ; tantôt sablonneuses et basses.

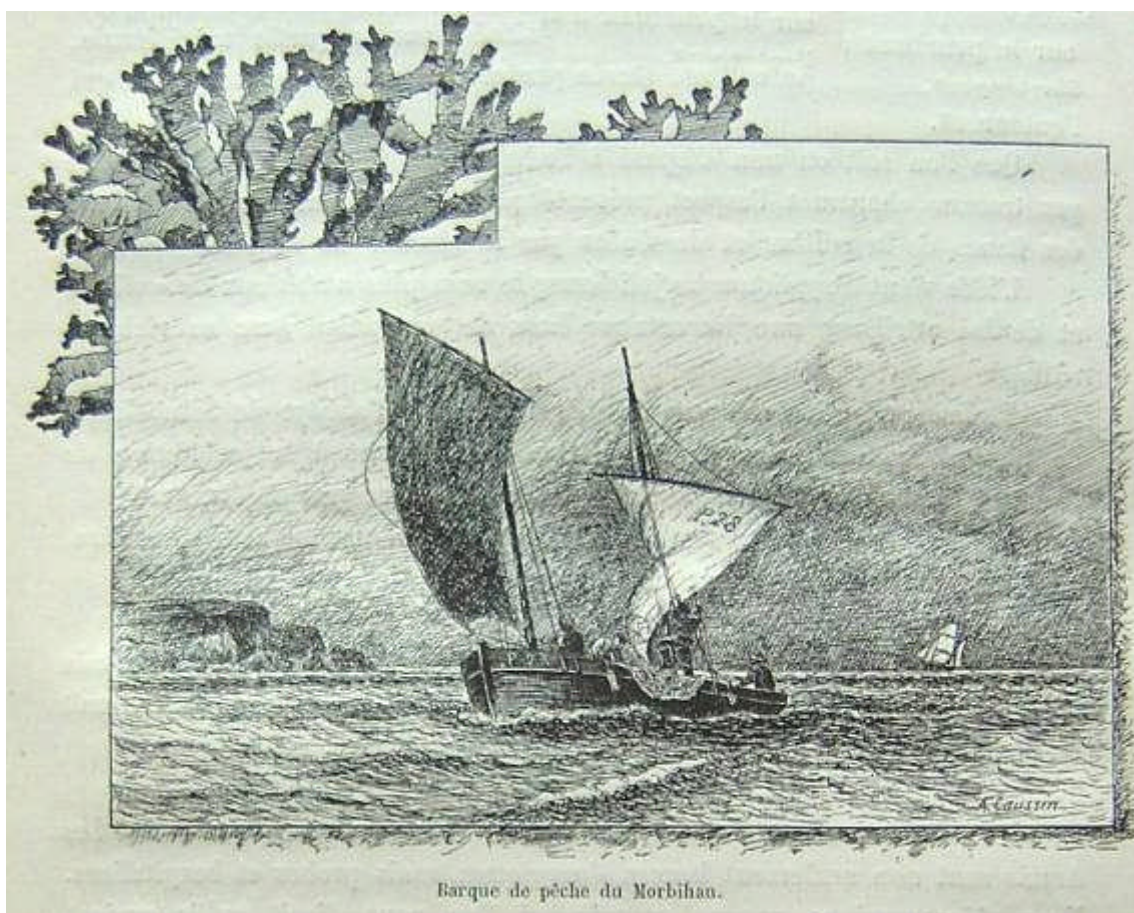
Un dicton de Bretagne avance que le golfe renferme autant d'îles que l'année contient de jours (*Larcin a rer, é hëss quemend a inizi ir Morbihan, ell a zë a zou er blaï*).

Très probablement, pour arriver à ce total, compter tous les bas-fonds laissés à découvert par le reflux. N'importe, la première impression donne raison au dicton. Il semble que, réellement, on entrevoie des centaines d'îles et d'îlots ; mais, administrativement, on ne reconnaît pas plus d'une soixantaine d'îles².

¹ On ne doit pas oublier que les navires d'un millier de tonneaux peuvent aller jusqu'à Conlo (entrée de la rivière de Vannes).

² Le nombre des îles était autrefois de soixante ; les îles de *Bill*, de *Truscat*, de *Pechit*, de *Mancel*, d'*Iniss-en-Tréha* (île du passage), ont été réunies au continent par des chaussées ou des marais salants et forment autant de petites presqu'îles. Les îles les plus importantes sont *Iniss-Hic* (île Longue) à l'embouchure ; *Seih-Iniss*, à l'entrée des golfes de Bler et de Locmiquel ; *Izénah* (île-aux-Moines) ; *Enn-Arz* (île d'Arz) ; *Illur*, bien cultivée et habitée ; *Tascon*, occupée par un grand village ; *Berder* et *Boëdic*, ayant l'une et l'autre une petite maison de campagne. Les îles nommées *Er-Gazech*, *Radenec*, *Renno*, *Irus*, *Illurick*, *Boët*, *Gouvian*, *Stibiden*, *Godec*, *Brannec* et *Gavr'iniss*, célèbre par son

Quelques-unes, dépourvues d'habitations, sont uniquement consacrées à l'élevé du bétail, des moutons surtout, dont la chair y devient exquise.



La plupart sont la résidence de pêcheurs intrépides, de marins infatigables, d'excellents pilotes. Entre toutes, se distinguent l'île-Aux-Moines, vis-à-vis de l'entrée de la rivière de Vannes ; l'île d'ARZ, au centre du golfe, et GAVR'INISS (littéralement *île de la chèvre*), non loin de l'embouchure.

tumulus, ont, depuis longtemps, été habitées et cultivées. Les îles : le grand et le petit Veizit, le grand et le petit Luernit, Enn-Denn-Tenn, Creizick, Holavre, Logoden, Logodénik, le grand et le petit Drénec, Ispiren, Mouchiouz, Luern, Bailleron, Pladik, le Hézo, Enézy, Dervenn, le Guinaz, Trohanec, Nounienn, servent de pâturages et restent inhabitées. Dans la rivière de Vannes on trouve l'îlot de Grafol et l'île de Conlo. L'île de Méaban, habituellement regardée comme étant une île du Morbihan, est située en pleine mer, à huit kilomètres de son embouchure.

Toutes ces îles sont généralement recouvertes d'une terre légère et sablonneuse, reposant sur le granit. Chaque île forme ou possède des ports ou de petites rades où peuvent mouiller et hiverner les navires, ainsi que les plus petits canots.

Le Morbihan est d'une superficie approximative de seize mille hectares. (M. Amédée de Francheville).

ARZ possède un bourg important, situé dans sa partie méridionale, sur le penchant d'une colline, élevée par rapport au niveau des côtes qui l'entourent.

Que l'on soit ou non disposé à l'admiration, il est impossible de ne pas trouver charmant l'aspect présenté par les maisons étagées le long des flancs de la colline et dominées par le clocher de l'église.

L'idée vient d'appliquer au joli bourg le nom plus ambitieux de « ville » et de lui attribuer une importance hors de proportion avec sa richesse réelle.

Ancien prieuré placé sous la dépendance de l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuys, Arz avait une haute justice ressortissant à la juridiction de Sarzeau, mais appartenant à l'abbaye de Saint-Georges de Rennes³.

L'église paroissiale, très curieuse, est de style roman ; dans le cimetière, quelques tombeaux appellent l'attention.

L'île d'Arz est cultivée avec assez de soin. Comme le sol y est très bon, il pourrait rapporter infiniment plus, si là encore on n'estimait au-dessus des travaux agricoles le labour de la mer. Les anciennes mœurs ont laissé dans l'île une trace profonde. Les Arzais sont non seulement braves, énergiques, mais probes et hospitaliers.

Nous n'éprouverions aucune surprise si l'on nous disait qu'ils croient encore à beaucoup de légendes, moins authentiques les unes que les autres : Ankou, par exemple, c'est-à-dire au spectre avant-coureur de la mort !

Qu'y a-t-il d'étonnant dans cette crédulité ? Habitants d'un pays où le bruit de la mer indomptable domine tous les autres bruits ; obligés, par leur genre de vie, de lutter chaque jour au milieu des écueils et des brisants, contre les vents et les flots, la notion exacte des choses s'efface pour eux.

L'oeil, fatigué par le reflet de l'embrun des vagues, l'oreille assourdie par le mugissement du ressac, sont disposés à accueillir les mirages de l'imagination. Mais vienne le danger réel, vienne la nécessité de déployer un viril courage, toute crainte est loin ! L'homme de la « terre de granit » se retrouve prêt à faire s'il le faut, simplement, héroïquement, sans un murmure. le sacrifice de sa vie....

³ La célèbre abbaye de Saint-Georges, à Rennes, avait eu pour première abbesse Adelle de Bretagne, soeur du duc Alain III. On n'y admettait que des demoiselles de grande naissance, et les plus anciennes maisons du duché se faisaient honneur d'y compter une de leurs filles. C'était le monastère de femmes le plus distingué et le plus riche de la province.

Dans file d'Arz, comme dans l'île-aux-Moines, la population est robuste, le type vraiment beau. Le costume des femmes, quoique d'apparence un peu sévère, n'en est pas moins gracieux. La coiffe retombe en deux larges ailes de chaque côté du visage, qu'elle encadre modestement et fort bien.

Un trait de mœurs, que l'on retrouverait dans les chroniques de plusieurs îles de Bretagne, permettait aux jeunes filles d'Arz de choisir elles-mêmes l'homme dont elles désiraient porter le nom. Nous ne voudrions point affirmer que cette coutume ait entièrement disparu.

Les chroniqueurs ne disent pas si cette manière originale d'agir influait sur le bonheur des époux. Peut-être faut-il le croire, puisque les Àrçais ont de tout temps été renommés pour la concorde régnant dans leurs familles.

Autrefois, encore, un touchant usage témoignait en faveur du cœur des Àrçais.

« Lorsqu'un bâtiment arrive de voyage, tous les enfants de l'île appartenant, à la classe des matelots se rendent au rivage, et un repas leur est donné, sur le port, par l'équipage. Usage des plus touchants, car bientôt, peut-être, ces pauvres marins doivent périr corps et biens, et d'autres donneront alors à leurs enfants, devenus orphelins, le repas de la bienvenue. »

La remarque concernant le sort probable d'un très grand nombre de marins est trop vraie. Partout, lorsque, comme à Arz, la principale industrie est la navigation, on trouve des cimetières bien petits et peu en rapport, est-on tenté de croire, avec le chiffre de la population.

Hélas ! combien, parmi ces hommes respirant la force et la santé, reviendront vieillir sur le petit coin de terre où ils sont nés ?

Les flots lointains et, plus souvent encore, la mer qui baigne leurs propres rivages, les engloutiront.

Ils ne seront plus, mais, au logis désolé, leur famille ne les oubliera pas, priera pour eux, les aimera toujours....

Et le fils n'aura pas même la pensée de chercher à éviter le sort qui atteignit, son père !...

Que de victimes fait l'Océan, et, pourtant, quel attrait il garde !

L'antique fable des *Sirènes* sera éternellement vraie.

La vague tord sa verte chevelure, parsemée des perles de sa blanche écume, en murmurant sa chanson si douce... On ne peut résister à cette voix charmeresse.

Le gouffre profond attend les victimes.... Mais celles mêmes qui ont pu y échapper sont les premières à le braver de nouveau.

Le savant abbé MAHÉ, dont les travaux sur *les Antiquités du Morbihan*, ont une réelle valeur ; M. RIO, auteur d'ouvrages encore estimés, entre autres une *Histoire de l'art chrétien*, étaient nés à l'île d'Arz.

L'ILE-AUX-MOINES est une des plus attrayantes, sinon la plus belle des îles du Morbihan.

Ses cotes sont extrêmement variées.

Tour à tour, on y trouve des vallons verdoyants et des collines dénudées : les jardins, les prairies, les champs cultivés alternent avec quelques landes.

Les monuments celtiques y sont nombreux.

Beaucoup ont été fouillés, ainsi que des tombeaux de construction primitive retrouvés dans une partie du bourg principal : le *Luduec* (*lieu des cendres, ou lieu plein de cendres*). Les objets recueillis témoignent d'antiquité très reculée. La plupart se trouvent au musée de Vannes.

Le nom de l'île confirme l'opinion qui lui donne, pour premiers habitants de pieux solitaires auxquels vinrent, plus tard, se joindre de nombreux disciples. Cependant, cette opinion est fausse. Le nom vient simplement de la donation de l'île, faite par Erispoë, roi de Bretagne (850), fils de Noménoë, à l'abbaye Saint-Sauveur de Redon, qui gouverna cette propriété nouvelle sans y installer aucune colonie religieuse.

Les moeurs permettaient ici aux jeunes filles de choisir leur époux.

Longtemps même on a cru que l'île-aux-Moines seule avait le privilège de cette coutume.

On oubliait l'île d'Arz, moins visitée que sa voisine, on oubliait plusieurs autres îles, et principalement celle d'Ouessant⁴, où cette cérémonie de la demande en mariage faite par une jeune fille était accompagnée des rites les plus curieux.

⁴ Voir le second volume : *Du Mont Saint-Michel à Lorient*, chapitre : Ouessant.



Aujourd'hui les vieilles moeurs s'oublent, et plus d'un habitant de ces îles rougirait qu'on lui rappelât les usages de ses pères.

La morale y gagne-t-elle ? Il n'est pas téméraire d'en douter si, du moins, la mémoire se reporte aux témoignages nombreux et précis des historiens.

Pendant la belle saison, l'exploration de l'île-aux-Moines est pleine d'attrait. Les villages y ont une physionomie particulière, provenant du genre de construction adopté ; chacun veut être chez soi et se garder autant que possible du vent de mer. En conséquence, les habitations ressemblent à de petits fortins, mais n'en respirent pas moins l'aisance. Les gens eux-mêmes ont de frais et gais visages, très avenants.

Sauf en quelques parties, les chemins et sentiers, bien ombragés, sont tout parfumés d'une flore variée. Les prairies, couvertes d'une herbe fine et épaisse, confinent des champs cultivés en blé, en chanvre, en mil. Les potagers donnent d'excellents légumes; quelques clos, plantés de vignes, fournissent un vin blanc, très faible à la vérité, mais de ressource pour les propriétaires, quand la température a permis au raisin de mûrir.

De jolis jardins, soigneusement entretenus par de vieux capitaines au long cours ou des maîtres de marine retraités, entourent, çà et là, des habitations, véritables chaumières à l'extérieur, mais meublées et décorées intérieurement d'une manière aussi confortable qu'élégante.

Tout, on le croirait, est dans l'île paix, douceur, joie.... On est obligé de se souvenir que la majeure partie de la population ne quitte pas le « champ de la mer ». Dès lors peu d'hommes du pays reviennent vieillir et mourir là où ils sont nés.

Le havre, appelé *Lério*, bien abrité, s'ouvre sur la côte occidentale ; on y construit des navires. Autrefois, « les capitaines natifs de l'île-aux-Moines avaient un guidon particulier, appelé *Izénah* (le propre nom de l'île, en breton), à l'aide duquel ils se reconnaissaient et se secouraient en Mer.

« La maison de campagne du *Guerric*, au fond de la baie de ce nom, a été construite par une famille irlandaise, émigrée en France, à la suite du roi Jacques II Stuart. »

Cette partie de l'île, nommée aussi *Guerric*, est toute verdoyante de beaux grands arbres et baignée par de claires petites sources.

Si l'on veut rechercher les vestiges celtiques, il faut aller à *Penhap*, au sud du pays.

M. de Francheville a décrit de la manière suivante les plus curieux de ces monuments.

« Le beau dolmen de Penhap est nommé *Men houziguanned* (pierre des *Poulpiquets*).

Les supports sont fichés circulairement, en terre. La plus grande table a onze pieds et demi de longueur sur huit, de largeur ; elle est accompagnée d'une petite galerie couverte, accessoire assez ordinaire aux édifices de ce genre. Ce dolmen a pendant, quelques années, servi de demeure à une famille de matelots.

« Proche le village de Kergonan, un pré, espèce de carré long, nommé *Parc-Hir* (*parc allongé*) à cause de sa forme, s'étend entre deux rangées de menhirs de différentes hauteurs qui en marquent les limites.



Mais on ne vient pas à l'Île-aux-Moines pour y étudier longuement les pierres celtiques, car Gavr'iniss est voisine. Quittons donc la jolie Izéna pour nous rendre au célèbre galgal.

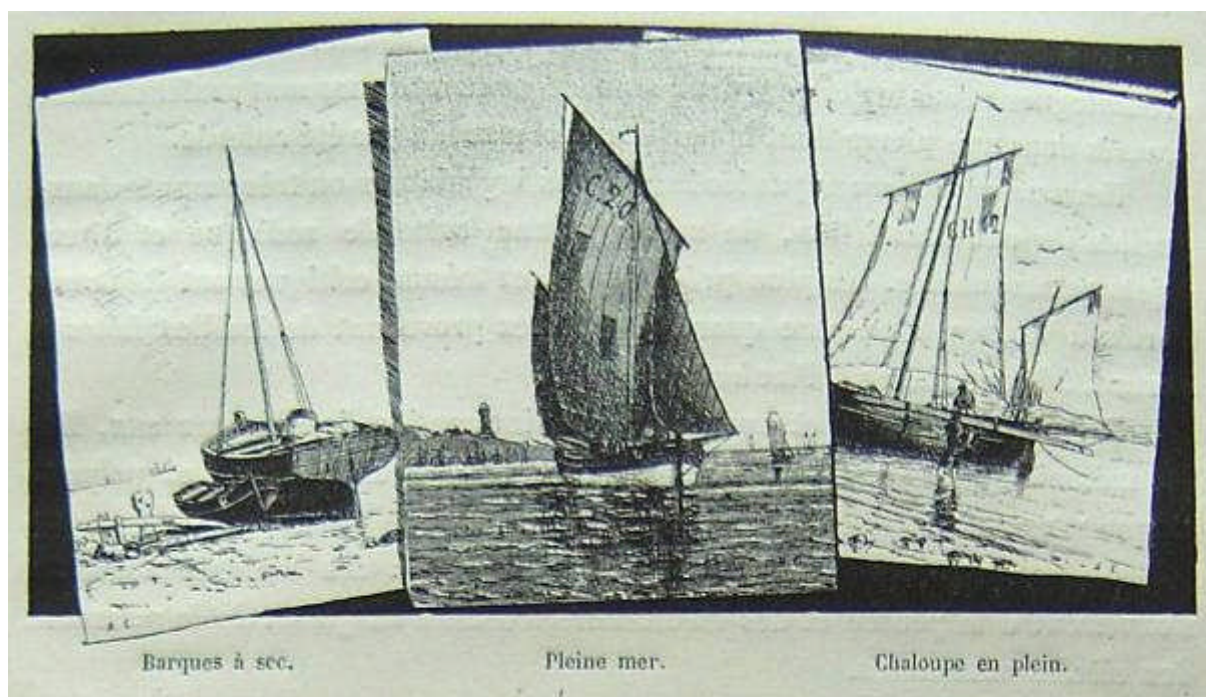
L'île de la Chèvre, ou GAVR'INISS, se rapproche de l'embouchure du Morbihan. Elle dépend de BADEN, commune renommée par l'élevage d'excellents veaux.

Longtemps on ignora que sous ce monticule, haut de sept mètres et large, à la base, de près de deux cents mètres, existait une des plus curieuses grottes celtiques dont il soit possible d'admirer la structure. On savait seulement que le sommet du galgal, un peu déprimé, offrait, sous le premier Empire, une cachette sûre aux conscrits réfractaires du canton ; mais nul ne se souciait de les y aller chercher, car les en déloger n'eût pas été une mince entreprise.

Cependant, Gavr'iniss passa à un propriétaire⁵ que cette cachette intriguait. Il voulut la visiter et reconnut l'existence d'une première chambre souterraine, fermée par quelques grosses pierres. Aussitôt le désir de fouilles

⁵ M. Cauzique.

plus profondes en fut accru ; le préfet du Morbihan⁶ aida beaucoup aux recherches. Tout ce travail devait être largement récompensé.



Bientôt, une seconde grotte était dégagée. Vingt-sept pierres levées, disposées : treize d'un côté, quatorze de l'autre, forment une allée d'environ douze mètres⁷ sur un mètre trente, conduisant à un dolmen de plus de trois mètres de profondeur, sur plus de deux mètres de largeur..

Une seule pierre le recouvre : elle n'a pas moins de quatre-vingts centimètres d'épaisseur, quatre mètres de longueur et trois mètres de largeur. On lui attribue un poids de près de quatre cent mille kilogrammes.

Ces dimensions, ce poids ne sont pas ce qui frappe dans le monument, mais bien les sculptures ornant presque toutes « les pierres levées ». Elles ont été comparées aux tatouages régulièrement ondulés et bizarres dont les Nouveaux-Zélandais ornaient leurs corps.

Sur plusieurs, des figures de *celtae* (ou *charrues*, si l'on adopte l'opinion de M. du Cleuziou ; ou *haches à sacrifice*, si l'on s'en tient à l'opinion vulgaire) sont disposées de telle sorte que l'idée vient d'une écriture inconnue, ayant des rapports avec les caractères cunéiformes. Malheureusement pour elle, comme pour les lignes de la *table des Marchands*, à Locmariaker, un interprète est encore à trouver.

⁶ M. Lorois.

⁷ Onze mètres cinquante centimètres.

Une figure, plus que toutes les autres encore, a exercé la patience des archéologues : sous le dolmen, deux anneaux concentriques sont profondément creusés dans une pierre dont la partie extérieure n'a pas été enlevée.

Nous ne rappellerons pas les inductions ingénieuses ou très savantes auxquelles ils ont donné lieu, de même qu'une sorte de zodiaque et divers objets remarquables. Les plus précieux de ces trésors celtiques ont été transportés à Vannes, avec une quantité d'autres provenant de fouilles faites à Carnac, à Locmariaker, à Plouharnel.

Il faut les voir là, et ensuite, sous l'impression éveillée par eux, lire les mémoires publiés à leur sujet par la Société archéologique et polymathique vannetaise.

On ne regrettera pas d'avoir pris cette peine : des horizons nouveaux s'ouvriront à la pensée et des méditations fécondes surgiront de la poussière des siècles accumulés.

Une petite chapelle était autrefois édiflée sur Gavr'iniss, à trois cents pas du mystérieux monument. La tradition la donne, comme annexe, à un couvent de Moines rouges, c'est-à-dire aux Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem confondus, par le peuple, avec les Templiers, dont ils héritèrent⁸.

Une ferme, pour l'exploitation de l'îlot, a remplacé la chapelle.

Dans les ruines de cette dernière, on a trouvé un crucifix, en cuivre rouge, de style et de forme semblables aux crucifix datant de l'époque où vécurent les chevaliers du Temple.

Gavr'iniss reste ainsi, par les souvenirs qu'elle éveille, un lieu de halte extrêmement intéressant.

Avant de quitter le golfe du Morbihan, quelques mots sur sa configuration sont nécessaires..

Extrêmement étroit à son goulet, situé au sud-ouest, cet estuaire se divise en plusieurs baies, formées soit par ses flots, soit par l'embouchure des rivières dans lesquelles la marée pénètre au loin.

Le courant du flux se divise en deux grands bras, portant l'un vers Auray, l'autre vers la côte de Rhuys.

La rivière d'Auray, ou le Loch, est souvent appelée *Deur Brass*, les grandes eaux, parce que de forts navires peuvent la remonter, au moment des marées, jusqu'à la ville même.

⁸ Voir une plus ample explication de ce fait dans le second volume : *Du mont Saint-Michel à Lorient*, chapitres : *Dohouët et Lanleff*.

Une seconde rivière, beaucoup plus faible, la *Sal*, opère sa jonction avec le Loch à la pointe de Kérisper, là même où les vestiges du vieux pont romain entravent parfois la navigation. La *Sal* est aussi appelée : *rivière du Bono*, à cause d'un petit port de ce nom, situé en la commune de PLOUGOUMELLEN, et encore *Deur Bihan*, ou *petites eaux*, parce que la marée n'en permet l'accès qu'aux petits navires.

Le bras du courant longeant la côte de Rhuys pénètre dans la rivière de Vannes et l'aide à se diviser en trois parties baignant : la première, le VINSIN, la seconde, Vannes, et la dernière formant la limite ouest de la presqu'île de SÉNÉ, dont la côte orientale est découpée par la baie de NOYALO.

Il y a beaucoup d'autres rades comme, également, beaucoup d'autres larges courants portant vers les îles et facilitant le passage entre elles.

La profondeur d'eau reste variable, mais, à Port-Navalo et à Locmaria-ker, elle ne descend pas au-dessous de vingt mètres, par les plus bas reflux.

La navigation y est facile, les vagues sont courtes, peu élevées, mais, au voisinage du goulet, le jeu des marées produit un courant parfois absolument effrayant d'aspect et brisant sur des roches redoutées, appelées *Er Meud-Brass (le grand Mouton)* ; *Er Gazeck (la Jument)* et les *Tisserands*.

Néanmoins, des barques de pêche le traversent ou le descendent journellement, car les marins morbihannais sont aussi intrépides matelots que bons pilotes.

Parmi leurs embarcations diverses, celles de *Séné*, nommées *sinagois*, et celles du *Bono*, appelées *forbans*, sont les plus remarquables.

Les bateaux de *Séné* sont excellents voiliers. Pointus aux deux extrémités, larges au grand bau⁹, longs d'environ deux mètres, ils ne portent qu'une voile quadrangulaire, amurant¹⁰ sur le côté.

Les bateaux du *Bono* sont voilés comme ceux de Groix ; mais ils en diffèrent pour la construction ; on ne saurait mieux comparer leur forme qu'à celle d'une moule. Longs de neuf à dix mètres, ils portent une petite misaine et une grande voile amurant sur le côté. Marcheurs supérieurs, ils sont em-

⁹ Les baux sont les poutres principales placées en travers des bâtiments pour en lier les murailles pour les maintenir dans l'écartement voulu et pour supporter les bordages des ponts, ainsi que leur charge. Le grand maître bau est situé dans la plus grande largeur du navire. Ordinairement, il se trouve un peu en avant du milieu de la longueur du bâtiment. La longueur de ce bau s'emploie comme échelle de mesure pour exprimer les rapports qui existent entre lui et diverses parties du navire et de son gréement. (Dictionnaire de marine de M. l'amiral Pâris).

¹⁰ Amurer une voile, c'est la disposer pour l'allure *du plus près*. L'amure est un cordage destiné à fixer le point inférieur pli se trouve au vent.

ployés en pleine mer, malgré les dangers et les difficultés qu'ils offrent dans le maniement du gouvernail. Ils ne peuvent virer de bord que *lof pour lof*¹¹.

Toutes ces barques exploitent les côtes du large et le golfe poissonneux, riche en coquillages, en crustacés, en mollusques. Du moindre coin où peut s'abriter un canot, on a fait un petit havre, et l'ensemence des navires, des barques, des chaloupes, des canots du Morbihan seul, s'élève certainement à plus de douze cents.

C'est une chose très curieuse, dans une île que d'arriver sur une pointe en apparence déserte, et de se demander comment on pourra atteindre soit une autre île, soit « la grande terre ».

Cependant le moindre signal : un cri, un mouchoir agité au vent, fait surgir, en face du voyageur, un bateau dont le propriétaire ou le fermier est tout disposé à louer son travail, et cela pour un salaire si modique !

Voilà comment il est possible d'explorer sans difficultés sérieuses ce magnifique estuaire que l'on désire toujours revoir quand une fois on l'a contemplé.

Le Morbihan a-t-il bien été le théâtre de la décisive bataille navale gagnée par César sur les Vénètes ?

Il ne saurait nous appartenir de trancher avec autorité la question; mais nous pouvons dire qu'il a fallu vraiment beaucoup de bonne volonté pour trouver dans les *Commentaires* une description du golfe. César dit seulement que ses gabares sortirent de la Loire et que « les Vénètes comptaient sur la victoire, à cause du peu d'habitude des Romains avec les dangers de l'Océan, chose bien différente de la navigation sur une mer *fermée, mare conclusum.* »

Sous-entendu : la Méditerranée, vaste bassin intérieur, comme on l'a fait si justement remarquer.

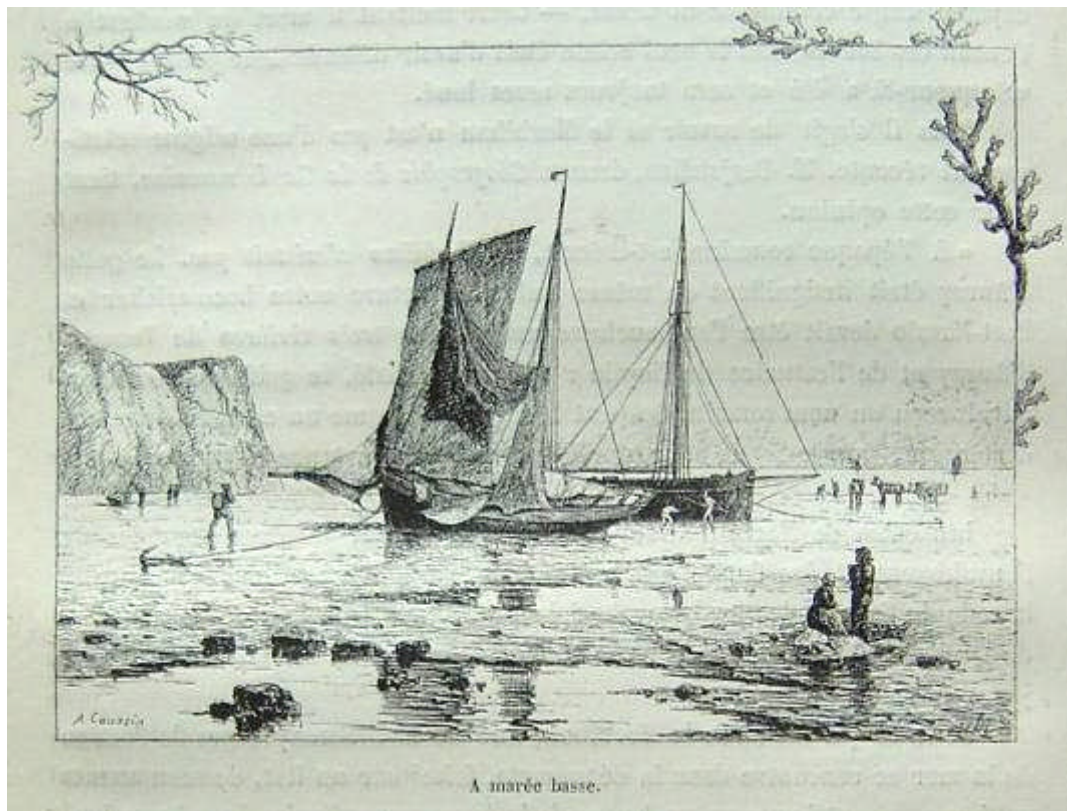
De plus, César parle des villes de la côte, *situées sur des pointes avançant dans la mer.*

Locmariaker et plusieurs autres bourgs remplissent bien cette condition, mais Vannes est tout autrement bâtie, puisque les méandres de sa rivière l'éloignent de seize kilomètres du golfe.

¹¹ Le lof d'un navire est le côté ou le bord de ce navire qui se trouve frappé par le vent. *Virer lof pour lof* signifie, à proprement dire, virer de bord en allant vent arrière ; on s'oriente ensuite sur ce nouveau bord.

Les virements de bord s'effectuent pour gagner ou pour s'élever au vent, et pour atteindre un point plus rapproché de l'origine du vent que celui où l'on se trouve (*Dictionnaire de marine* de M. l'amiral Pâris).

Enfin, deux choses eussent dû, ce nous semble, frapper les commentateurs. Premièrement, est-il admissible que les deux, cents grandes voiles des Vénètes et les centaines de lourdes gabares des Romains aient pu manœuvrer au milieu d'un dédale comme celui du Morbihan ?



Ensuite, est-il admissible que les Vénètes, si belliqueux, si bons marins, si fiers, si ardents patriotes, eussent laissé tranquillement les navires romains franchir l'étroit goulet où ils pouvaient, les anéantir en détail, presque sans risque ?



On se demande encore comment César, qui le dit *expressement*, eût pu suivre les différentes phases de la journée où se jouait le sort, d'un pays, si

le théâtre du combat avait été « *la Petite Mer* » ?

Là, pour nous, d'ailleurs, n'est pas la véritable question. Un vainqueur capable d'agir comme le fit César. — César mettant à mort ou vendant à l'encan des braves dont le seul crime était d'avoir défendu leur patrie ! — ce vainqueur-là a été et sera toujours assez loué.

Mais il s'agit de savoir si le Morbihan n'est pas d'une origine relativement récente. M. Desjardins, dans sa *Géographie de la Gaule romaine*, tient pour cette opinion.

« A l'époque romaine, a-t-il écrit, le *Morbihan n'existait pas*. Le golfe d'Auray était insignifiant ou même nul. L'ouverture entre Locmariaker et Port-Navalo devait être l'embouchure unique des trois rivières de Vannes, d'Auray et de l'estuaire de Noyal : s'il avait existé, le golfe du Morbihan aurait reçu un nom romain. On peut le regarder comme un estuaire de petite dimension, progressivement agrandi par une circonstance physique. »

Les côtes de Normandie et de Bretagne offrent d'autres exemples de l'envahissement des flots. La baie du Mont-Saint-Michel, la baie de Cancale, la rade de Saint-Malo, les baies de Saint-Brieuc, de Lannion, de Douarnenez, de Quiberon, témoignent de leurs violences, lentes ou soudaines, mais toujours irrésistibles.

Et en ce qui concerne le Morbihan, une des meilleures preuves de l'action de la mer se rencontre dans la découverte, faite¹² sur un îlot, de monuments celtiques, gisant *beaucoup au-dessous de la basse mer ordinaire*. La submersion, sur ce point, serait d'environ cinq mètres. En une foule d'autres lieux, les flots gagnent, car, resserrés au milieu d'un archipel compliqué, ils acquièrent une plus grande puissance destructive, et les vieillards se souviennent de places, maintenant recouvertes par les eaux, enfants encore, ils allaient conduire des moutons et des chèvres. »

Qu'il soit d'origine ancienne ou que les marées, en détruisant les parties friables de ses rivages, lui aient donné ses contours actuels, le Morbihan mérite d'être mieux connu, et les souvenirs qu'il laisse restent au nombre de ceux dont on aime à entretenir en pensée, car ils gardent une grâce, une douceur aimables, unies à la plus poétique originalité.

¹² Par MM. de Closmadeuc et Arrondeau.

